

**DEMANDE DE FINANCEMENT 2022
APPEL A PROJET « CONSEILS BAS CARBONE »**

À envoyer à :

contact.agriculture@bourgognefranche-comte.fr

et version papier à adresser à

Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'Agriculture et de la Forêt

4 square Castan – CS 51857 – 25031 BESANCON Cedex

1.- Fiche descriptive du projet

Porteur du projet (Nom et adresse de l'organisme maître d'ouvrage)	
Durée du projet	
Référent du projet et coordonnées	<i>Nom et prénom :</i> <i>Fonction :</i> <i>Téléphone fixe :</i> <i>Téléphone portable :</i> <i>Mail :</i>
Nombre de conseils visés (à titre indicatif non contractuel)	
Durée moyenne du conseil en heures (à titre indicatif <u>non</u> contractuel)	
Coût moyen du conseil (à titre indicatif <u>non</u> contractuel)	

Pour le porteur du projet, son représentant
(Nom, fonctions)

Date et signature :

Important : Cette demande de financement doit être **complètement renseignée, datée et signée** par la personne habilitée. **Seuls les dossiers complets seront traités.**

Aucune dépense figurant au budget prévisionnel ne sera prise en compte par les financeurs s'il est observé qu'elle a fait l'objet d'un engagement par le porteur de projet (commande d'une prestation, acceptation d'un devis) avant la date de dépôt de dossier.

Les dossiers seront soumis à expertise et notation sur la base de critères de sélection présentés dans l'appel à projet. Les notes seront accordées sur la base des éléments détaillées dans les sections ci-dessous. Dans l'hypothèse où certaines rubriques du document ne seraient pas complétées ou incomplètes par rapport aux éléments demandés, le service instructeur attribuera la note minimale du critère correspondant dans la grille de sélection.

Vos données personnelles (*nom, prénom, mail, adresse postale, RIB*) sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service soutien aux exploitations et rayonnement international, pour instruire et le cas échéant, octroyer une subvention dans le cadre du présent dispositif.

Ces données seront conservées 10 ans pour une aide individuelle accordée et 2 ans pour une aide individuelle refusée.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté /service adaptation des exploitations agricoles, 17 bd de la Trémouille, CS 23 502, 21 035 DIJON cedex, ou par mail à l'adresse suivante : contact.agriculture@bourgognefranchecomte.fr.

Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

PIECES A JOINDRE A CE DOSSIER

 Pièces administratives :

Associations : ☐ Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée ☐ Décision de l'organe délibérant ou de l'autorité compétente sollicitant l'aide régionale ☐ Statuts de l'organisme (s'il s'agit d'une première demande ou s'ils ont fait l'objet de modifications) ☐ Date d'insertion au Journal officiel avec un extrait de celui-ci en cas de première demande ☐ Numéro SIRET ☐ Liste des dirigeants, membres en exercice du conseil d'administration ou du bureau ☐ Bilans et compte de résultat du dernier exercice clos, sauf pour les organismes ayant au moins deux ans d'existence et qui font une première demande de subvention, pour lesquels la fourniture des bilans et compte de résultat des deux derniers exercices est obligatoire ☐ Si l'association exerce une activité économique, liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années ☐ Domiciliation bancaire et postale ☐ Charte de laïcité	Collectivités et établissement publics : ☐ Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée ☐ Numéro SIRET ☐ Délibération ou, le cas échéant, décision de l'autorité compétente accompagnée de la délibération de délégation de compétence l'autorisant à solliciter l'aide de la Région ☐ Domiciliation bancaire et postale du comptable assignataire Entreprises : ☐ Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée ☐ Statut juridique de l'entreprise (sauf pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles) et date d'inscription au registre du commerce ou des métiers ☐ Date d'inscription au registre du commerce ou des métiers et code NAF/APE ☐ Numéro SIRET ☐ Liste des dirigeants de l'entreprise (sauf pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles) ☐ Bilans, compte de résultat et annexes et liasses fiscales des trois derniers exercices clos ☐ Liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années ☐ Domiciliation bancaire et postale
Tous les porteurs de projets : ☐ l'attestation d'habilitation SCA (Système de Conseil Agricole) si détenteur ☐ le rapport type de conseil remis à l'exploitant et les autres livrables le cas échéant	

ATTESTATION

Je soussigné,
Président ou Trésorier de :
.....
.....

I – atteste que notre organisme est en situation régulière à l'égard de la réglementation sociale, environnementale et fiscale en vigueur ;

II – informe le Conseil régional que son régime fiscal actuel au regard des trois impôts commerciaux (IS, TVA, TP) est :

- ✓ l'assujettissement de la totalité de l'activité
- ✓ l'assujettissement partiel de l'activité (1)
- ✓ le non assujettissement de l'activité.

III – atteste que l'organisme susnommé a fait le nécessaire auprès des services fiscaux pour connaître la qualification de ses activités (activités commerciales ou non) et s'engage à informer le Conseil régional de la réponse donnée par les services fiscaux.

IV – atteste que l'opération
pour laquelle l'aide du Conseil régional est sollicitée :

- ✓ entre dans le champ des activités assujetties (1)
- ✓ n'entre pas dans le champ des activités assujetties

Fait à.....

Le

Signature.

(1) Rayer la mention inutile

2. Description globale des conseils bas carbone

❖ Présentation de l'organisme et description de la prestation proposée :

Présenter votre organisme, la prestation qui sera proposée, l'historique des démarches « climat » de la structure et les motivations à répondre à cet appel à projets

❖ Objectifs quantitatifs :

Quels sont les objectifs en termes de réalisations concrètes et quantifiables par filière ? Quel est le périmètre de l'accompagnement en termes de zone géographique ?

❖ **Communication :**

Quelle stratégie de communication sera mise en place pour atteindre le nombre d'accompagnements visés par filière ?

❖ **Partenariats :**

Détailler le rôle de chacun des partenaires dans la réalisation du projet.

Partenaire	Rôle du partenaire	Réalisation de diagnostics GES (Oui/Non)	Partenariat formalisé (Oui / Non)	Partenaire co-traitant (Oui / Non)
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Expliquer en quoi ce partenariat sera efficace pour mener à bien l'accompagnement, ainsi que les relations entre les partenaires durant l'accompagnement (schéma possible).

❖ Intervenants

[illegible]

❖ **Décomposition de l'accompagnement :**

Décrivez précisément le déroulé-type de l'accompagnement en indiquant les différentes phases et le temps passé pour chacune d'elles.

Décrivez précisément comment sont pris en compte les autres enjeux environnementaux (hors empreinte carbone), et notamment la préservation de la biodiversité, dans l'établissement du plan d'action permettant de garantir l'approche globale de l'exploitation et la recherche de triple performance.

❖ **Méthode :**

Quels sont les outils de diagnostic, les méthodes d'évaluation de « l'empreinte carbone » des exploitations agricoles ? Quels seront les supports qui seront utilisés et/ou remis aux exploitations ? Expliquez leur pertinence par rapport à l'accompagnement.

❖ **Qualité de l'accompagnement :**

Expliquez les méthodes garantissant la cohérence entre les partenaires et les intervenants pour proposer un accompagnement de qualité et une approche globale de l'exploitation.